

Comment devient-on *dealer* dans un quartier pauvre ?

L'exemple d'une cité marseillaise

Dossier

• Khadidja Sahraoui-Chapuis

*Doctorante en sociologie**

Le trafic de drogues fait désormais partie du paysage de certaines cités. Il suscite beaucoup d'interrogations et de fantasmes, tout en demeurant scientifiquement peu exploré et mal connu. Cet article est le fruit d'une recherche en cours sur les trajectoires de jeunes gens impliqués dans un réseau de revente de stupéfiants dans une cité de Marseille. Il présente et analyse les caractéristiques de cette population et de leurs familles, ainsi que de l'environnement dans lequel ils vivent quotidiennement. En mettant en évidence les facteurs socio-économiques et psychosociologiques qui déterminent l'entrée et l'activité suivie des jeunes dans un réseau de trafic de drogues, il tente de répondre à une double question : comment et pour quels motifs devient-on dealer dans une cité pauvre à Marseille ?

Malgré sa très forte médiatisation, en liaison avec les règlements de compte criminels qu'il engendre parfois, le trafic de drogues demeure une activité mal connue. Les travaux sur les trafics de drogues, y compris récents, sont peu nombreux (Kokoreff, 2012 ; Dupont, 2012). Certes, les sciences sociales se sont intéressées à ce phénomène au travers de différents prismes. D'abord, un prisme économique, en mettant en exergue un rapport risques/gains (Ben Lakhdar, 2010), en disséquant les modes de vie des jeunes impliqués dans ces réseaux et en qualifiant cette activité d'économie du dernier recours (Davis, 1997), d'économie de la débrouille (Roche, 2005), ou encore en l'analysant comme étant

une nouvelle figure de la norme et de la déviance économiques (Tafferant, 2005). Le trafic de drogues a également été étudié au travers du prisme des modes de circulation des produits (Haddaoui, 2010), ainsi que de son fonctionnement rappelant la société capitaliste ultralibérale (Peraldi, 2007). Enfin, il a pu être abordé sous l'angle de l'occupation de l'espace public qu'il engendre, questionnant ainsi des phénomènes largement répandus dans les cités, tels que les bandes de jeunes (Mohammed, 2011 ; Sauvadet, 2006).

Cependant, des carences subsistent dans les recherches, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le caractère illicite de cette activité. Comme le souligne Haddaoui (2010), la nature

* Laboratoire Méditerranéen de Sociologie (LAMES)- UMR 7305. Aix-Marseille Université.
khadidjasahraoui@hotmail.com

même de cet objet de recherche en fait un univers social quasi hermétique aux chercheurs, engendrant une accessibilité difficile, voire impossible, au terrain de recherche, alors même que la réalisation d'un travail d'analyse sur cette thématique nécessite indubitablement un ancrage solide sur le terrain. Ensuite, le caractère illégal d'un réseau de revente met aussi bien les guetteurs que les revendeurs dans une posture méfiante et dans un état d'esprit agressif. En effet, la peur de se faire arrêter par la police, les consignes de vigilance martelées par les responsables hiérarchiques du réseau, tout ceci nourrit et exacerbe le sentiment de méfiance de ceux qui sont en première ligne des réseaux de revente. Malgré tout, certains chercheurs ont pu obtenir la confiance relative de ces acteurs. C'est le cas de Philippe Bourgois (1995) et de Sudhir Venkatesh (2011), tous deux ayant mené une recherche ethnographique au sein de deux ghettos américains ; cette liste n'est pas exhaustive.

En France, les recherches de ce type demeurent rarissimes pour les raisons évoquées plus haut. Nous avons toutefois entamé une recherche sur les carrières de dealers à partir de l'observation d'une cité marseillaise¹. Celle-ci, qui compte entre cinq et six mille habitants, a vu son histoire associée peu à peu au trafic de l'héroïne à Marseille, jusqu'à en devenir l'une des plaques tournantes. Actuellement, nous en observons la structuration sous différents aspects : les stratégies organisationnelles mises en place pour contrecarrer une opération de police, les enjeux de pouvoir qui s'opèrent au sein du réseau, les politiques de management instaurées... Nous suivons également onze jeunes² impliqués dans un réseau de revente de cannabis et de cocaïne, occupant tous des postes différents dans l'organigramme, ainsi que trois familles (chiffres qui seront amenés à évoluer avec le temps). Signalons également qu'au même titre que les biographies individuelles, la cité en elle-même représente un objet important de notre recherche ; elle est au centre des préoccupations policières – notamment avec la mise en place des Zones de Sécurité Prioritaires, – et également des politiques de rénovation urbaine, dans le cadre d'une inscription dans un

hypothétique projet de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine. Au cœur de ce travail, qui est toujours en cours, se pose une question centrale sur laquelle nous allons tenter ici de faire le point : comment devient-on dealer dans une cité ?

Une économie de survie dans des quartiers ghettoisés

Il est courant d'entendre dire, et de fait il est aisé d'imaginer, que la motivation première d'une implication dans une activité illicite en général et dans le trafic de drogues en particulier est l'argent. Ainsi que l'ont montré les quelques chercheurs ayant réellement travaillé sur le sujet, l'idée que les jeunes impliqués dans ces réseaux s'enrichissent fortement et rapidement – l'image des jeunes dealers qui « roulent en Mercedes, » – constitue pourtant un cliché ou une représentation largement mythique. Haddaoui (2007) parle d'économie de survie, tandis que Bourgois évoque les smicards du crack (1995). Pour bien analyser cette question, il est impératif de commencer par s'interroger sur l'environnement dans lequel se développent ces activités illégales et vivent les personnes concernées. Si l'on veut comprendre un individu, il faut le replacer dans son environnement social et l'observer dans ses activités quotidiennes (Foote Whyte, 1943).

Bien que les réseaux de revente de stupéfiants soient présents dans certaines cités du sud comme du nord de Marseille, le trafic de rue est particulièrement étendu dans cette dernière partie de la ville où se concentrent pauvreté et chômage, dont le taux avoisine 50 % de la population active dans bien des cas. La mixité sociale y est par ailleurs inexistante, ce qui a amené certains chercheurs à qualifier ces cités de « ghettos », « *si l'on prend soin d'éviter les amalgames ou les rapprochements hâtifs avec les ghettos à l'américaine* », dans la mesure où ils concentrent des ouvriers et des chômeurs en grande majorité – parfois presque

exclusivement – étrangers ou issus de l'immigration postcoloniale » (Tissot, 2007, p. 153). Il convient de rappeler que bien que de nombreux chercheurs critiquent à juste titre l'emploi abusif du terme de « ghetto », en faisant notamment le parallèle avec les ghettos américains (Waquant, 1993 ; Body-Gendrot, 1993), d'autres ont mis en exergue des similitudes, notamment concernant la structure des processus de ghettoïsation, évoquant ainsi « *l'isolement d'une population pauvre marquée ethniquement* » (Dubet et Lapeyronnie, 1992, p. 85), ou définissant les ghettos comme « *construits de l'extérieur par la relégation, la ségrégation raciale, la pauvreté et l'isolement social.* » (Kokoreff et Lapeyronnie, 2013, p. 29). Cette dernière définition est celle que nous adoptons dans cet article.

Cette ghettoïsation engendre des comportements de survie économique et la mise en place de systèmes d'économie de la débrouille qui deviennent fatalement une alternative à l'emploi (Mucchielli, 2012). Avec l'installation de cette situation dans le temps, c'est désormais plus ou moins « naturellement » que les habitants – de l'enfant et sa maman, qui se rendent à l'école, au *chibani* qui va acheter sa baguette de pain, en passant par le collégien qui va à son entraînement de foot, – intègrent et banalisent dans leurs pensées le jeune qui guette au coin de l'immeuble, celui qui, à l'entrée, réceptionne les clients, et cet autre qui vend dans les escaliers. Tout comme ils ont intégré les opérations de police de plus ou moins d'ampleur, et se révélant plus ou moins spectaculaires. Il ne s'agit pas ici d'affirmer que les habitants des cités ne se plaignent pas des nuisances engendrées par le trafic et par l'occupation des espaces publics et des parties communes. Cependant, l'idée s'est installée – aussi bien chez les jeunes du réseau concerné, chez les habitants interrogés que chez certains professionnels de la cité, – que cette activité illicite est une des rares réponses au chômage et aux inégalités qui frappent ces cités. Ainsi, tous les jeunes du réseau évoquent leur l'absence de diplôme et la faiblesse des opportunités d'emploi pour justifier leur entrée dans le trafic de drogues, ce dernier étant le seul travail pour

lequel aucune qualification ni expérience ne sont requises.

Les habitants interrogés, de même, mettent en avant les discriminations et le manque de perspectives offertes aux jeunes pour expliquer leur implication dans ces réseaux. Nous pouvons citer ici l'exemple des habitants d'un immeuble de la cité qui manifestent de la sympathie, voire de la confiance, envers certains jeunes impliqués dans le réseau. En effet, la présence récurrente des jeunes guetteurs peut créer un lien avec certains habitants de l'immeuble – précisons qu'il ne s'agit pas, le plus souvent, des membres de leur famille. Nous avons ainsi pu observer des manifestations de sympathie pour le jeune posté à l'entrée de l'immeuble. Cela s'est traduit par la fourniture, de la part des habitants, d'une assiette contenant un repas de midi, ou par des marques de confiance, comme le fait de confier la clef de son appartement, en cas d'absence, afin que les enfants ne restent pas à la porte. A noter que cela n'est pas un signe de soumission ou d'une façon d'obtenir la paix avec le réseau, mais d'une manifestation spontanée de sympathie envers des jeunes qui ont fait preuve de bienveillance : par exemple, en portant les paniers de courses ou la poussette des habitants, ou encore en donnant un coup de main pour décharger un meuble ou un appareil électroménager de la voiture. Preuve en est qu'il ne s'agit pas d'une démarche contrainte, le fait que lorsque le guetteur en bas de l'immeuble change, les petites faveurs et autres signes de confiance disparaissent.

Deux types de proximité rendent poreuses les frontières entre le licite et l'illicite, et contribuent à propager l'idée que le trafic de drogues peut être envisagé comme un travail. La première est la proximité géographique : l'on trouve des points de revente de drogues en bas des immeubles, comme l'on trouve le boulanger ou l'épicerie du coin. La deuxième est la proximité affinitaire : quoi de plus banal pour un jeune, qui a observé, tout au long de son enfance, un guetteur ou un charbonneur (celui qui vend la drogue) – qui est la plupart du temps son voisin, son ami, son cousin, voire son frère, – que de se dire que cette activité est aussi

légitime que celle consistant à aller travailler dans un *fast food* ? Cette double proximité engendre auprès de la totalité des personnes interrogées – habitants, professionnels, tout comme les jeunes impliqués dans le réseau, – une banalisation voire une dédramatisation du trafic de drogues, qui plus est, lorsque les fins de mois se font difficiles.

La dimension économique fait indubitablement partie des motivations premières du trafic. Cependant, les quelques travaux scientifiques traitant du trafic de drogues au travers du prisme économique, montrent que l'idée d'une rationalité simple – la recherche directe du profit, – se révèle trop simple. Si l'on met dans la balance les risques qu'encourt en permanence un jeune impliqué dans un réseau de revente (l'arrestation, la prison, les violences au sein des réseaux illégaux...) et également ce que les économistes nomment « le coût d'opportunité » – pendant que le jeune passe ses journées dans le trafic, il ne va pas à l'école, ni en formation, et se prive d'autres opportunités de vie, – l'on voit que les gains potentiels pour un jeune s'accompagnent de la perte de nombreuses potentialités pour sa vie future. Au final, les pertes étant en réalité bien plus élevées que les gains, faire le choix d'une activité de deal apparaît comme un choix économiquement irrationnel (Ben Lakhdar, 2007 ; Bourgois, 1995).

Pour toutes ces raisons, une vision « économiciste » de notre objet n'est pas satisfaisante ; l'idée de choix rationnel pour analyser l'implication dans une activité illicite est une idée peu convaincante. A nouveau, comprendre le comportement d'un individu nécessite de prendre en compte son environnement social et de l'observer dans ses activités quotidiennes. Ceci nous incite à réfléchir à ce qui se passe en amont, et à interroger les instances participant à la construction du psychisme des jeunes et de leur identité, à savoir les espaces de socialisation, dont, en particulier, la famille et l'école.

La famille : modèle valorisant aux abonnés absents

La famille tient une place éminemment décisive dans la construction du psychisme et de l'identité du jeune. Elle est l'intermédiaire par lequel chaque individu apprend à découvrir la société et à y trouver sa place. Elle est l'espace premier qui tend à fixer les limites du possible et du désirable (Lahire, 2012). Si l'on s'en tient à cette définition, les familles dont il est question ici partent avec plusieurs handicaps sociaux. Elles sont pauvres et présentent de nombreux facteurs de déstructuration. Les deux problématiques abordées posent, d'une part, la question de l'emploi et, d'autre part, celle de la présence (ou de l'absence) du père. Dans les deux cas, le modèle paternel valorisant, auquel l'enfant, puis l'adolescent, pourrait se référer, est inexistant. Chez les jeunes dont il est question, il est indéniable que l'institution de socialisation primaire qu'est la famille est fragilisée ; cette institution, censée poser les bases de la construction de l'individu, est défaillante. La famille étant un groupe social, qui définit l'identité des individus, à chaque fois que ce groupe est trop affaibli, l'individu perd ses repères (Mucchielli, 2009). Il est évident ici que ces jeunes vivent avec cette carence, et certains dès leur plus jeune âge. Comment se construire quand les fondations familiales s'avèrent bancales ?

Par ailleurs, les pères de ces familles n'occupent plus la place physique et/ou symbolique qui devrait être la leur ; ils ne peuvent répondre au schéma classique du « père qui entretient sa famille ». Ainsi, nous constatons sur le terrain que sur les onze jeunes suivis, trois pères ont quitté le domicile, six ont eu une expérience professionnelle de très courte durée, et deux possèdent une activité professionnelle par intermittence ; la plupart du temps cette activité se déroule dans le cadre de travail non déclaré (certains percevant une Allocations Adultes Handicapés, d'autres un Revenu de Solidarité Active).

Dans une société où la masculinité se mesure à la capacité de l'homme à assumer matériellement son foyer, il semble que ces pères peinent à trouver leur place, ce qui, pour les enfants, peut poser problème. Ainsi, certains jeunes, n'ayant pas eu accès à des modèles masculins valorisants et structurants dans leur entourage direct, recherchent ces derniers dans des figures fantasmées, puisées parfois dans l'univers cinématographique³ ou encore parmi les adultes de la cité bénéficiant d'une certaine aura positive – affirmée au travers de différents signes extérieurs. Ces modèles de substitution engendrent parfois, chez ces mêmes garçons, une posture masculine caricaturale et exacerbée. Comme le souligne Pascale Jamouille (2008, p. 116) : « *Les prises de risque sont des conduites de distinction utiles pour accumuler un capital de réputation et s'élever dans la hiérarchie de la cité. La dureté des rapports sociaux, les trajectoires pénales peuvent altérer leur santé mentale et les marginaliser* ». Cette marginalisation se vérifie souvent ; l'implication d'un ou de plusieurs enfants dans le trafic engendre incompréhension et conflit avec les parents, et fait naître chez ces derniers un sentiment de honte, la délinquance produisant de l'indignité familiale qui constitue pour elle un réel fardeau (Mohammed, 2011).

Cette honte prend sa source dans l'illégalité de l'activité – les parents prônant un comportement discret, ainsi qu'un rejet catégorique de tout comportement moralement ou religieusement condamnable, – mais aussi dans le regard des autres membres de la communauté, plus généralement celui des voisins. Ce dernier point est particulièrement vrai pour les pères censés maintenir l'ordre au sein du foyer ; leur enfant affichant ostensiblement son appartenance à un réseau, il est difficile pour eux de ne pas perdre la face (Goffman, 1974). Ils n'ont d'autres choix que de faire « profil bas ». Lorsqu'ils sont physiquement présents, dès lors qu'ils vivent sous le même toit que leurs enfants, les pères délèguent à la mère les démarches administratives ou celles à effectuer auprès des institutions scolaires. Nous avons constaté qu'au sein des familles, même si le père s'exprime dans un français plus compréhensible, ce sont

pourtant aux mères qu'incombe la responsabilité des formalités. Le modèle paternel n'en est que plus dévalué, ce qui conforte le jeune à chercher ailleurs un autre modèle.

Par ailleurs et plus globalement, tous les jeunes que nous suivons sont en conflit ouvert avec leurs parents, même si c'est avec le père que cela est le plus visible. Lors de nos entretiens, les mères nous ont souvent parlé de leur sentiment ambivalent concernant les conflits père/enfants : elles sont tout à la fois déchirées par le désir de ne pas envenimer ces conflits, afin de maintenir l'équilibre au sein du foyer, et la peur de voir leur fils quitter la maison pour ne plus y revenir et d'apprendre par les médias la mort de ce dernier.

Elles nous disent également que les conflits prennent naissance, dès lors que l'enfant se déscolarise ; elles voient dans ce moment un signal d'alarme. Dès lors, se pose la question de l'école. Les enseignants peuvent-ils faire office de figures et d'exemples positifs ? Qu'en est-il de cette instance de socialisation primaire qu'est l'école ?

L'Éducation Nationale dans les cités : une école de classe ?

La question de la place de l'école au sein des familles et dans la trajectoire des jeunes nous semble très importante pour comprendre les processus et les facteurs d'entrée dans les réseaux de revente de stupéfiants. Ces jeunes, en effet, ont tous eu des parcours scolaires courts. Ce fait peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Pour commencer, il convient d'interroger le rapport que les familles ont eu et continuent d'avoir avec l'école.

La famille et l'école sont deux instances de socialisation qui, bien qu'elles interviennent dans la phase primaire de la construction identitaire, n'ont pas de connexion directe. Les écoles, même si elles se trouvent au cœur des cités, souffrent d'une réelle méconnaissance de la cité dont est natif le public qui fréquente l'établissement. En effet, lors de nos entretiens

avec différents enseignants, instituteurs ou conseillers pédagogiques, très peu nous ont parlé des conditions de vie des élèves et des habitants. *A contrario*, beaucoup nous ont parlé des habitants qui faisaient preuve de mauvaise volonté en dégradant les espaces de vie commune de la cité, amalgamant régulièrement ce qui était de la responsabilité du bailleur social avec celle de l'habitant. Ces représentations ont des répercussions sur la façon dont l'élève est pris en charge à l'école.

Les exemples sont nombreux, prenons celui de la cité X.

Les logements, même lorsqu'ils ne sont pas insalubres, ne sont pas configurés pour favoriser les activités scolaires de l'enfant ou de l'adolescent : absence d'espace propice à la concentration, tel qu'un bureau ou d'une pièce permettant de faire ses devoirs au calme... Comme nous le rappelle Mohamed (2011, p. 167), « *le foyer constitue le principal cadre sensoriel, relationnel et cognitif de socialisation et son organisation conditionne de nombreux aspects du quotidien* ». On peut alors considérer que l'enfant débute sa scolarité avec un handicap ; cela peut déboucher sur un rapport conflictuel avec l'école, dans la mesure où le fait de faire ses devoirs devient une contrainte, voire, plus tard, un facteur de discorde au sein du foyer.

Ce fait engendre incompréhension et conflit entre les enseignants et les élèves – devoirs non faits, leçon non apprises, etc. Cette réalité qui traverse les différentes familles rencontrées dans le cadre de nos observations ne semble pas être prise en compte par l'institution scolaire, qui paraît ne pas être en mesure de tenir compte des spécificités des publics qu'elle accueille. Pire : elle produit clairement de la stigmatisation à leur encontre, par exemple à travers les discours sur la « démission des parents ». Comme l'indique Lahire (1995, p. 270), « *La démission parentale est un mythe [...] produit par les enseignants qui, ignorant les logiques des configurations familiales, déduisent à partir des comportements et des performances scolaires des élèves que les parents ne s'occupent pas de leurs enfants et laissent faire les choses sans intervenir* ». Lors de nos différents échanges

avec certains instituteurs et directeurs des écoles X, ou principaux et enseignants du collège X, nous avons constaté que le mythe de la démission parentale est assez présent. Si, pour certains, cette supposée démission est due à des raisons économiques – l'argent manquant à la maison, les parents feraient passer l'école au second plan, voire s'en désintéresseraient, – pour d'autres, elle est le fruit d'un acte volontaire, voire une spécificité culturelle. Ces raccourcis reposent sur l'idée que les parents ne se présentent pas à l'école ou au collège, lorsqu'ils sont convoqués – le plus souvent pour parler du comportement de l'enfant, – parce qu'ils ont abandonné l'idée d'être parents et que l'école n'est pas importante à leurs yeux. Ainsi, nous avons pu entendre des personnes issues de la communauté éducative et de la direction évoquer la supposée « nonchalance des mères », cela dénotant un désintérêt, voire un irrespect total pour l'école et le corps enseignant.

Les rapports qu'entretiennent les familles avec l'école, lorsqu'un enfant dysfonctionne, est conflictuel. Pour commencer, l'école ne convoque les familles que lorsqu'il y a un problème avec l'élève. Les convocations sont infantilisantes : les parents écoutent le constat du professeur, voire du conseiller principal d'éducation ou du chef d'établissement, et voient dans l'échange des reproches sur l'éducation ratée qu'ils ont donnée à leur enfant. Il n'est pas rare que la conversation se termine par des gifles données à l'enfant pour l'affront qu'il vient de faire subir au parent. Ces entretiens parents/professeurs sont perçus comme une humiliation pour les premiers qui hésitent à répondre aux convocations, lorsqu'elles sont récurrentes. Lors de nos entretiens, le mot « honte » revient souvent, lorsqu'il s'agit de parler de l'école. La honte de ne pas bien comprendre ce qui est dit, la honte de ne pas se faire comprendre, la honte d'avouer son impuissance ou son incapacité à aider l'enfant dans sa scolarité, mais surtout la honte de s'entendre dire que toutes ces années d'éducation données à l'enfant n'ont pas servi à infléchir son comportement. Dès lors, comment répondre aux sollicitations de l'institution, lorsque celle-ci ne vous renvoie qu'à vos échecs ?

Même si nous avons rencontré des enseignants qui essaient au quotidien de prendre en compte l'élève dans sa globalité, c'est-à-dire en analysant sa situation familiale, économique, environnementale etc., nous constatons qu'ils sont minoritaires et sont pris, eux-mêmes, dans un mal être au sein de leur établissement. Depuis le début de notre recherche nous assistons à un *turn-over* du personnel qui est extrêmement difficile à vivre pour les parents, comme pour les professionnels, car le plus souvent il s'agit du départ d'enseignants ou d'infirmières ayant eu une démarche compréhensive et d'accompagnement envers les familles et les élèves : l'usure finit par gagner les professionnels de l'éducation, notamment lorsque la direction de l'établissement reste sourde à leurs revendications.

Les familles avec lesquelles nous sommes en contact nous disent toutes avoir essayé, autant que faire se peut, d'offrir à leurs enfants les conditions d'une bonne scolarité : une mère nous dira, un jour, qu'à chaque rentrée la liste des fournitures scolaires est scrupuleusement respectée ; une autre nous indiquera qu'elle faisait des économies afin d'acheter des vêtements neufs pour qu'à la rentrée l'enfant prenne plaisir à aller à l'école et ne se soucie que de son travail, sans être raillé par les camarades. Nous avons plusieurs exemples de ces petites initiatives imaginées par les familles pour que leurs enfants développent un rapport serein à l'école, tout comme nous avons plusieurs anecdotes traduisant le malaise des familles, lorsqu'il est question de l'école.

Concernant les jeunes impliqués dans les réseaux de revente, l'école a participé, au fur et à mesure du temps, à une construction négative d'eux-mêmes, du fait de leur incapacité à entrer dans les cases qui leur étaient imposées. C'est le cas de X, guetteur, qui nous explique qu'il aimait beaucoup l'école, qu'il était bon élève, mais qu'il n'y a pas de place pour les garçons comme lui. Face à notre air interrogatif sur cette déclaration, X nous précisera sa pensée : « *il n'y a pas de place pour des garçons pauvres, d'origine maghrébine, pour « des sauvages quoi !* » conclut-il. De ce fait, il a trouvé normal que le conseiller d'éducation lui suggère une

filière professionnelle à l'opposé de ce qu'il souhaitait faire⁴. Nous avons pu vérifier, auprès des professeurs du collège qu'il a fréquentés, que son niveau était satisfaisant jusqu'à la fin de la quatrième. A son entrée en troisième, qui correspond à son entrée dans le réseau, ses notes ont chuté pour laisser place à un fort taux d'absentéisme.

Lorsqu'ils étaient scolarisés, l'école ne faisait pas partie des priorités des jeunes des réseaux. Cependant, lorsque ces derniers nous parlent de leur scolarité, ils évoquent volontiers « la bonne note » obtenue dans un cours (tout en précisant qu'il ne s'agissait pas du cours de musique). Pour eux, l'école représente un passeport pour l'avenir ; à de multiples reprises, lors de nos entretiens, elle est synonyme de réussite sociale, mais une réussite qui, de leur point de vue, ne leur est pas destinée. Globalement ces jeunes ont incorporé l'idée qu'elle est réservée aux enfants dont les parents ont eux-mêmes réussi à l'école. Cette idée est d'ailleurs partagée par les parents qui font part de leur désolation de ne pas avoir réussi à l'école ou simplement de ne pas y être allé. Parents et enfants ont une vision commune de celle-ci : elle reste une plaie qui peine à cicatriser. Les uns s'accusent d'être à l'origine de l'échec scolaire de leurs enfants, les autres souffrent de ne pas être nés du bon côté de la barrière. C'est un sentiment que l'on peut aisément comprendre, tant le fait de naître et de vivre dans la précarité et la paupérisation amenuise considérablement les chances d'une réussite scolaire.

De fait, le système de sélection qu'utilise l'école n'est pas uniquement basée sur les connaissances scolaires mais également sur le capital culturel. Pour un enfant, il est plus facilitant d'apprendre, lorsqu'il a pu avoir, dans son éducation, suffisamment accès à des savoirs autres que scolaires, des savoirs que l'on peut placer sous le terme générique de culture générale. Or le système scolaire est un facteur de reproduction des inégalités, il creuse l'écart entre les élèves dotés de quantités inégales de capital culturel. « *Plus précisément, par toute une série d'opérations de sélection, il sépare les détenteurs de capital culturel hérité de ceux qui en sont dépourvus* » (Bourdieu, 1994, p. 40).

Et c'est justement de familles qui n'ont pas eu accès à ce type de privilèges dont il s'agit ici. Souvent originaires des anciennes colonies, accueillies dans des logements qui, pour certains, avaient vocation à être détruits, vivant pour les plus chanceuses de petits emplois et, pour les autres, de minima sociaux, ces familles précarisées, parquées dans des cités géographiquement ou symboliquement enclavées, avaient pour principale préoccupation d'accéder, chaque jour, au minimum vital. Comment pouvaient-elles faire pour bénéficier des savoirs liés à la culture ? D'autant que celle-ci était loin de leur être directement accessible.

Dans la cité au sein de laquelle nous enquêtons résident environ six mille habitants : c'est la taille d'une petite ville. Pourtant la bibliothèque se trouve dans un arrondissement voisin. Peut-on imaginer en France qu'une ville de six mille habitants ne soit pas pourvue d'une bibliothèque ? Si la culture générale est importante dans l'acquisition des savoirs, il n'est pas étonnant que ces jeunes se soient très vite sentis mal à l'aise dans l'univers scolaire, tout comme il est évident que les parents se sentent démunis face aux représentants de l'institution, puisque pas ou peu armés pour posséder les facteurs de réussite scolaire.

Ces familles, dont un ou plusieurs enfants sont inscrits dans des réseaux de revente de stupéfiants, avaient pourtant placé dans l'école des espoirs non négligeables, quoique modestes. Elles attendaient que l'école soit un lieu où leurs enfants eussent pu acquérir des savoirs de base, ni plus, ni moins. Leur demande n'était pas excessive : que leurs enfants sachent lire et écrire, afin qu'ils puissent trouver un emploi – le plus souvent un travail manuel, – et effectuer les démarches administratives permettant d'acquérir une autonomie. Les jeunes, quant à eux, reproduisent les schèmes d'autolimitation assimilés tout au long de leur jeunesse : d'échec scolaire en orientation synonyme de voie de garage, ils ne se font guère d'illusion quant à leur parcours scolaire. En outre, même s'ils sont qualifiés de perturbateurs ou de meneurs de bande par les enseignants, ils sont, au contraire, tout ce qu'il y a de plus docile ; ils acceptent la sentence sans la contester, et vont même jusqu'à

croire que cette orientation, bien qu'elle soit aux antipodes de leurs désirs, soit la plus adaptée à leur situation.

Cette attitude casse le mythe du jeune des cités arrogant et sûr de lui ; elle dénote, au contraire, un certain fatalisme et un manque d'ambition. Cela peut se vérifier dans leur parcours scolaire, mais également dans la place qu'ils tiennent dans le trafic.

Limitation des désirs : jalon des trajectoires individuelles ?

Nous évoquons ici la limitation des désirs qui découle des « apprentissages de la vie » et qui est confortée par les schèmes incorporés, du fait de l'appartenance à une classe sociale particulière. Comme nous venons de le voir, pour les familles des jeunes impliqués dans ces réseaux, l'école est un facteur de reproduction des inégalités sociales (Bourdieu & Passeron, 1970). Chez les jeunes issus de ces familles, cette réalité est profondément intégrée. D'autant que les modèles de réussite professionnelle, qui devraient se retrouver chez les pères, sont absents. Comme nous l'avons vu, le chômage est dominant dans les familles vivant dans ces cités. Comment un jeune peut-il nourrir une quelconque ambition, dès lors que les situations vécues au sein de sa famille sont désespérées ?

Ces situations s'étendent d'ailleurs, au-delà de la famille, pour toucher des personnes plus éloignées, comme les amis. Dans les cités, comme dans les familles, les handicaps sont multiples et variés : le chômage, les maladies invalidantes (physiques ou psychiatriques), les petits emplois non déclarés... Force est de constater que pour ces jeunes de telles conditions sont plus décourageantes que stimulantes.

Si elle s'exprime d'abord dans les rapports à l'école, cette limitation des désirs peut se retrouver dans l'activité illicite. Certains chercheurs ont décrit l'organisation des réseaux de revente de drogues comme une entreprise (Ben Lakhdar, 2010 ; Roche, 2005). Mais si l'on

a démontré que les motifs pécuniaires sont une des raisons qui poussent les jeunes à s'impliquer dans des réseaux de revente, nous avons vu également que les gains sont modestes eu égard aux risques encourus. Cela illustre qu'un jeune entrant dans cette activité dangereuse peut trouver normal de se contenter d'un minimum de rétribution. Ainsi, bien que la rémunération des guetteurs et des revendeurs soit fluctuante en fonction de la politique mise en place par les gérants, on a pu constater que dans la cité X, les guetteurs pouvaient n'être payés guère plus de trente euros pour huit heures de travail par jour.

Si l'on considère que le gain d'argent est l'une des principales motivations pour intégrer un réseau de revente de stupéfiants, comment cela peut-il être compatible avec le fait que le jeune perçoit très peu d'argent ; quelles sont les raisons qui peuvent l'inciter à y rester ? Pourquoi est-ce préférable de faire un tel choix, plutôt que de postuler dans un *fast food* ou de distribuer des prospectus dans des boîtes aux lettres ?

A la recherche du pouvoir symbolique

Nous venons de voir que l'organisation d'un trafic ne diffère pas de celle d'une grande entreprise, et que les gains ne profitent pas à ceux placés en bas de l'échelle de l'organisation. Si l'on veut comprendre ce que ces jeunes cherchent finalement au travers de cette activité, il paraît judicieux de réfléchir à la notion de pouvoir symbolique, pouvoir qui permet de se faire reconnaître, d'obtenir de la reconnaissance – aux plans économique, politique, culturel ou autre (Bourdieu, 2002).

Il ne s'agit pas ici d'un privilège de caste mais bien d'un pouvoir permettant de conforter une certaine position sociale (Bourdieu, 1979). Dans ce cas, les agents sont moins intéressés par l'obtention de biens matériels que par l'obtention de biens à caractère symbolique : honneur, respect, amour, prestige social, etc. Il y a donc une relation de pouvoir, mais un pouvoir symbolique. Cette notion nous paraît être

transposable aux sujets dont il est question ici et que nous rencontrons dans le cadre de notre recherche. En effet, ce qui est visible chez ces jeunes impliqués dans le trafic de drogues, en partant du guetteur (en bas de l'échelle organisationnelle) jusqu'au gérant (une sorte de Directeur des ressources humaines), tous essaient, avec les moyens qui sont les leurs, d'étaler des signes ostentatoires de richesse. Ils consomment pour acquérir des biens afin que, d'une part, les personnes extérieures au trafic ne les assimilent pas aux autres jeunes du quartier (une distinction permettant de s'extraire de leurs conditions, du moins en apparence, et d'afficher leur appartenance) et, d'autre part, que les autres jeunes, qui eux sont dans le trafic, ne les discriminent pas. Au travers de vêtements neufs et de marques précises, ils obtiennent un statut spécifique, voire suscitent de l'admiration chez les plus jeunes. Il convient de préciser qu'il ne s'agit pas de frime, mais d'une volonté d'obtenir des autres ce qu'ils ne pourraient avoir, s'ils ne s'habillaient pas de cette façon.

Ainsi, un jeune revendeur, avec qui nous avons eu plusieurs entretiens, porte-t-il toujours des vêtements de grands couturiers, alors qu'il dort chez lui dans un placard, faute de place. A l'extérieur, au sein du réseau de vente et de la cité il est un jeune homme respecté, voire craint ; à la maison il est le jeune garçon qui ne peut subvenir aux besoins de sa famille, car le peu d'argent qu'il gagne est réinjecté dans l'achat de vêtements ; et les exemples similaires sont nombreux. Cette recherche de pouvoir symbolique semble donc être un motif décisif de l'implication des jeunes dans les réseaux de vente. Nous parlons de pouvoir symbolique, car il ne confère aucun privilège, ni aucun statut officiel. Il s'agit d'une reconnaissance, d'une estime portée à une personne qui, au travers de son apparence, va envoyer des signaux de puissance.

Ce dernier point nous en apprend un peu plus quant aux motivations expliquant une entrée dans un réseau. Les modèles valorisants, absents dans les premières années de la vie, paraissent tout à coup accessibles : on peut les trouver dans la rue, dans le hall de l'immeuble au sein duquel on vit. A noter que le recrutement se fait

très souvent de la même façon : le jeune du réseau demande aux petits qui jouent devant le bâtiment d'aller lui chercher de quoi se sustenter (Duport, 2012 ; Lalam, 2012) ; à son retour le jeune coursier se voit offrir gracieusement la monnaie pour la course effectuée. Ce sont les premiers signaux que renvoient les jeunes impliqués dans le trafic à la future relève. Pour ceux qui ne sont pas dans le trafic, ce sont aussi les premiers contacts concrets avec l'argent « de la rue ».

Ce premier contact instille dans la tête de celui qui en bénéficie, que l'argent de la rue peut avoir une vertu socialisante, voire altruiste. Avec l'argent gagné dans la rue, le jeune a pu s'attirer la sympathie des autres, puisqu'il donne de l'argent pour la course, alors qu'*a priori* il n'est pas obligé de le faire. Dès lors, il n'a qu'à demander, les repas sont livrés. Il est alors tentant pour lui de se dire que si cela ne fonctionne pas à l'école, il y aura toujours la possibilité d'obtenir quelques deniers pour accéder à de petits plaisirs immédiats bien qu'éphémères. Ce pouvoir symbolique ne fonctionne que dans un certain milieu et pour une catégorie de personnes spécifiques ; intéressons-nous à présent à ce milieu, à ses règles et à ses normes qui attirent ces jeunes.

Le réseau : une sous-culture partagée, qui permet d'être soi-même

Becker (1963) évoque un groupe de musiciens considérés comme déviants, parce que ne correspondant pas aux normes dictées par la *doxa*, pour illustrer qu'au sein d'un groupe de personnes se développent des normes, des idées et des comportements spécifiques. L'on peut faire de même pour les réseaux de revente de produits stupéfiants. Outre le fait d'être tous impliqués dans une activité illégale, les jeunes, qui en font partie, ont plusieurs points communs et plusieurs raisons d'y rester, notamment parce que la norme n'est plus celle édictée par des dominants mais par des semblables.

En effet, les jeunes qui composent ces réseaux partagent le même parler, les mêmes situations familiales ; leur vie est traversée par les mêmes échecs, les mêmes humiliations, les mêmes préoccupations... Les manquements à la mission de la part des membres de ces réseaux et les conflits qui en découlent sont réglés dans la rue, avec les règles de la rue : la sanction est immédiate et acceptée, car elle n'est pas imposée par une personne qui représente l'institution, mais par son homologue, son ami, voire son frère. Dans ces réseaux, il n'est pas nécessaire d'écrire un français correct pour être accepté, la sélection n'est pas trop exigeante, seul le capital guerrier (Sauvadet, 2006) prédomine : pour obtenir ce travail il faut montrer que l'on est vaillant, discret et familier du groupe déjà constitué ; finalement il suffit d'être soi.

C'est là une aubaine pour le décrocheur scolaire qui, durant toute son enfance, a lutté pour se faire accepter par l'institution. Finalement, ce qui, jusqu'alors, a constitué un handicap dans la vie du jeune, devient une force dans ce type d'entreprise. L'on peut voir en cela une sorte de contre-pouvoir (somme toute relatif) qui s'installe, ces jeunes utilisant les résultantes visibles des inégalités dont ils ont été et font l'objet – comportement agressif et revendicatif engendré par un manque de confiance en soi, mais surtout par les violences et humiliations institutionnelles subies, – pour en faire des atouts.

Il ne faut pas sous-estimer les éléments positifs qu'apportent les réseaux à ces jeunes : ils donnent une place, un statut, là où l'école dévalorise et exclut. Le groupe de pairs passe ses journées dans la cité, y réside, y travaille, y mange ; au final, le réseau offre un travail régulier dans un environnement familier, avec des personnes familières. Si l'activité en elle-même présente un risque, ce n'est pas le cas des conditions de travail : peu de risque d'être mal accepté par ses collègues de travail, de subir des reproches en cas de tenue inadéquate, et finalement de perdre son emploi, sauf cas de force majeure. Tous ces points rassurent non seulement le jeune qui s'inscrit dans l'activité illicite, mais aussi celui qui souhaiterait y entrer.

En effet, après tous les échecs subits et observés durant l'enfance, il est rassurant de se dire que l'on est recruté en fonction de son savoir-faire et son savoir-être. Ces points positifs et valorisants créent, en quelque sorte, un sentiment d'appartenance à un collectif reconnu qui, comme l'indique Vincent de Gaulejac (2002), « rassemble [...] tous ceux qui [...] exercent des métiers similaires ou qui occupent les mêmes fonctions. On peut ainsi se définir comme ouvrier, agriculteur, [...] autant de définitions de soi qui servent de soubassement à la reconnaissance sociale ». Ce dernier point est particulièrement important pour comprendre comment peut se faire l'entrée dans un réseau. Nous nommerons cela l'Opportunité.

Il ne s'agit pas de hasard, car cela signifierait que tous les jeunes des cités peuvent se voir offrir un jour une place – même petite – dans le réseau, or ce n'est pas le cas : au contraire, l'on peut parler d'une forme de cooptation, car si le jeune ne dispose pas déjà d'accroche dans le réseau par l'intermédiaire d'un ami ou d'un frère, il n'a qu'une très faible chance de s'y voir offrir une place. Il faut se rendre à l'évidence, le système de recrutement dans un réseau n'est pas le même que dans une entreprise ordinaire : on ne postule pas à un poste en déposant son *curriculum vitae* auprès du chef de réseau, cela passera forcément par une connaissance qui en fait partie. Si l'on prend le cas des onze jeunes rencontrés, tous ont été cooptés par des amis ou un frère possédant déjà une place dans l'organigramme du réseau.

En conclusion

Nous venons de le voir, plusieurs facteurs entrent en ligne de compte, lorsque l'on analyse les entrées dans un réseau de revente de stupéfiants. On peut néanmoins dégager quelques grandes récurrences dans les observations que nous avons effectuées. On trouve d'abord une construction de l'identité fréquemment mise à mal par l'absence de modèle paternel valorisant et par une expérience scolaire négative, voire traumatisante, peu

propice à la valorisation de l'image de soi. Nous avons pu également constater que ces jeunes pouvaient rechercher, au travers de l'activité illicite, un statut, voire un pouvoir, tant vis-à-vis de leurs pairs que des habitants de la cité non impliqués dans le trafic ; en affichant des signes extérieures de réussite, ils renforcent ainsi leur capital symbolique. Enfin, nous avons vu que seule une connexion directe, c'est-à-dire une cooptation par l'intermédiaire d'un proche impliqué dans le réseau, permet d'entrer dans ce dernier.

Au terme de cette réflexion, il convient cependant de s'interroger sur les jeunes qui, bien que présentant les mêmes caractéristiques socioéconomiques que ceux que nous avons observés – puisqu'ils vivent dans les mêmes conditions, possèdent les mêmes capitaux et appartiennent à la même population d'« invisibles » (Marlière, 2005), – n'empruntent pas, pour autant, les mêmes trajectoires. Est-ce le résultat d'un modèle de socialisation valorisant, trouvé ailleurs qu'auprès des jeunes amis de la cité ? Le jeune refusant le chemin de l'illégalité, serait-il issu d'une famille qui moins fragilisée ? Mais que dire alors, lorsqu'au sein d'une même famille certains sont impliqués dans un réseau de revente de drogues, tandis que d'autres ne le sont pas ? La place dans la fratrie jouerait-elle un rôle prépondérant ? Seule une étude comparative incluant, entre autres, cette dernière variable permettra de répondre à ces questions.

Notes

- 1 Recherche qui s'inscrit dans le cadre d'une thèse de doctorat d'Aix-Marseille Université, sous la direction de Laurent Mucchielli.
- 2 Il convient ici de préciser que lorsque l'auteure emploie le terme jeune(s), le lecteur devra comprendre « jeune(s) impliqué(s) dans le trafic ». Lorsque ce n'est pas le cas, le sens du terme est précisé.
- 3 A ce titre, lire l'article de Rachid (2004). « Génération Scarface ». La place du trafic dans une cité de la banlieue parisienne. *Déviance et Société*, 28 (1),

115-132. URL : www.cairn.info/revue-deviance-et-societe-2004-1-page-115.htm. DOI : 10.3917/ds.281.0115

4 A ce sujet, voir Lorcerie, F. (2007). Le paradigme de l'ethnicité. *Développements en France et perspectives. Faire Savoirs*, n°7, 15-23.

Références

- Becker, H. (1963). *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*. Paris : Métailié.
- Ben Lakhdar, C. (2010). Le deal de drogues, un revenu complémentaire très risqué. In C. Duport (dir.), *L'intervention sociale à l'épreuve des trafics de drogues* (pp. 28-35). Marseille : Addap 13.
- Bibard, D., Borrelli, C., Mattina, C., Mucchielli, L. et Sahraoui, K. (2013). Trafics et trafiquants de drogues à Marseille. *Les Rapports de Recherche de l'ORDCS*, n°1.
- Bourdieu, P. (1979). *La Distinction*. Paris : Editions de Minuit.
- Body-Gendrot, S. (1993). *Ville et violence*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Bourdieu, P. & Passeron, J.-C. (1970). *La reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris : Editions de Minuit.
- Bourdieu, P. (2002). Dévoiler les ressorts du pouvoir. In *Interventions — Science sociale et action politique* (pp. 173-176). Paris : Ed. Agone.
- Bourdieu, P. (1994). *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*. Paris : Seuil.
- Bourgois, P. (2001). *En quête de respect. Le crack à New York*. Paris : Seuil.
- Davis, M. (1997). *City of Quartz*. Paris : La Découverte.
- De Gaulejac, V. (2002). Vocabulaire de psychosociologie, références et positions. In J. Barus-Michel, E. Enriquez et A. Lévy (dir.), *Identité* (pp.174-180). Paris : Erès.
- Dubet, F. & Lapeyronnie, D. (1992). *Les quartiers d'exil*. Paris : Le Seuil.
- Duport, C. (2012). Trafics de drogues : un bilan des recherches et quelques expériences à Marseille. *Etudes et travaux de l'ORDCS*, n°4. Marseille : ORDCS.
- Whyte, W. F. (2007). *Street corner society*. Paris : La Découverte.
- Goffman, E. (1974). *Les rites d'interaction*. Paris : Editions de Minuit.
- Haddaoui, A. (2007). Le trafic du cannabis. Marché et division sociale du travail, la place des migrants au sein de cette économie parallèle : mythes et réalités. Actes du Colloque international *Nouvelles dynamiques migratoires* (pp. 22-38). Université de Nice Sophia Antipolis.
- Jamouille, P. (2008). *Des hommes sur le fil. La construction de l'identité masculine en milieux précaires*. Paris : La Découverte.
- Kokoreff, M. & Lapeyronnie, D. (2013). *Refaire la cité. L'avenir des banlieues*. Paris : Coédition Seuil-La République des idées.
- Lahire, B. (1995). *Tableaux de familles. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*. Paris : Gallimard / Le Seuil.
- Lahire, B. (2012). Comment la famille transmet l'ordre inégal des choses. In *Les inégalités en France* (pp. 45-46). Alternatives économique Poche.
- Lalam, N. (2010). La canette et le sandwich. La participation des jeunes dans le trafic de stupéfiants. In C. Duport (dir), *L'intervention sociale à l'épreuve des trafics de drogues* (pp. 45-52). Marseille : Addap 13.
- Marlière, E. (2005). *Jeune en cité. Diversités des trajectoires ou destin commun ?* Paris : L'Harmattan.
- Mohammed, M. (2011). *La formation des bandes entre la famille, l'école et la rue*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Mucchielli, L. (2009). E. Durkheim : le père de la sociologie moderne. In X. Molénat (dir), *La Sociologie. Histoires, idées, courants* (pp. 47-54). Auxerre : Editions Sciences Humaines.
- Mucchielli L. (2012). Une activité délinquante à défaut d'emploi ? *Chroniques du travail*, n°2, 33-51.
- Peraldi, M. (2007). Economies criminelles et mondes d'affaire à Tanger. *Cultures & Conflits* [En ligne], 68, mis en ligne le 31 mars 2008, consulté le 09 décembre 2014. URL : <http://conflits.revues.org/5973>
- Roche, P. (2005). Posture de proximité. In P. Roche (dir). *La proximité à l'épreuve de l'économie de la débrouille* (pp. 47-67). Marseille : CEREQ.

Sauvadet, T. (2006). *Le capital guerrier; concurrence et solidarité entre jeunes de cité*. Paris : Armand Colin.

Tafferant, N. (2007). *Le business. Une économie souterraine*. Paris : Presses Universitaires de France.

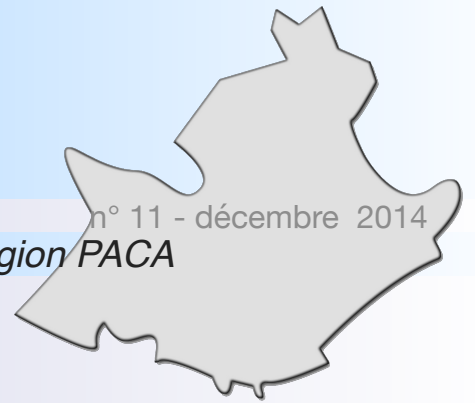
Tissot, S. (2007). *L'Etat et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*. Paris : Le Seuil.

Venkatesh, S. (2011). *Dans la peau d'un chef de gang*. Paris : Médium document.

Wacquant, L. (1993). Pour en finir avec le mythe des cités-ghettos. *Annales de la recherche urbaine*, 54, 21-30.

Faire Savoirs

Sciences humaines et sociales en région PACA



Délinquance, criminalité et banditisme dans la région marseillaise

Coordination : **Laurent Mucchielli**

étude

Jean Lagane

*Entre éthiques de conviction et
de responsabilité...*

*Le cas d'une épicerie paysanne
solidaire à Marseille*